



CE PROJET EST COFINANCÉ PAR  
LE FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

## Compte - rendu du Comité de pilotage Natura 2000 et Ramsar du 14 décembre 2023 à Saint-Gervais

Le Comité de pilotage s'est déroulé en présence de Monsieur le Sous-Préfet des Sables d'Olonne.

### LISTE DES PRESENTS

#### Administrations d'Etat - Etablissements et organismes publics

Julie	HOLTHOF	Conservatoire du littoral et des rivages lacustres
Mélanie	JAVAUX	DDTM 85
Johann	MOUGENOT	Sous-Préfet de la Vendée

#### Collectivités et leurs groupements

Luc	ANDRE	Commune de Sallertaine
Jean-Philippe	BIDEAU	Commune de Notre-Dame-de-Monts
Jean-Yves	BILLON	Syndicat Mixte de la Baie de Bourgneuf
François	BLANCHET	Conseil Régional des Pays de la Loire
André	BURGAUD	Commune de Beauvoir-sur-Mer
Evelyne	CHAUVEL	Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération
Catherine	COESLIER	Communauté de communes de l'île de Noirmoutier
Jean-Marc	DUBOIS	Commune de Saint-Hilaire-de-Riez
Axel	GAYRAUD	Commune de Villeneuve-en-Retz
Patrick	GILLET	Commune de Les Moutiers-en-Retz
Sylvie	GUEGUEN	Commune de Barbâtre
Louis-Marie	GUILBAUD	Commune de Soullans
Rosiane	GODEFROY	Communauté de communes Océan Marais de Monts Commune de Le Perrier
Véronique	LAUNAY	Communauté de communes Océan Marais de Monts (invitée)
Claudine	NADEAU	Vendée des îles
Vincent	PIPAUD	Syndicat Mixte des Marais de la Vie, du Ligneron et du Jaunay
Patrick	PRIN	Commune de Pornic
Marie-Claude	RIOU	Commune de Saint-Gervais (invitée)
Jean-Michel	ROUILLE	SYDEV
Margot	VILLAUME	Technicienne Natura 2000 Région Pays de la Loire (invitée)
Michel	WOLOCH	Commune de Châteauneuf

#### Propriétaires et usagers

Jean-Bernard	BEUNOT	Association Syndicale des Marais de la Basse Vallée de la Vie
Florent	BILLET	Coordination Rurale de la Vendée
Edouard	BOUTET	ASA des marais de Machecoul
Vincent	BUROT	ASA des marais de Bois de cené et Châteauneuf Chambre d'Agriculture de la Vendée
Stéphane	DELAPRE	ASA des marais de Beauvoir-sur-Mer, Saint-Gervais, Saint-Urbain, La Barre-de-Monts, Sallertaine et Challans
Hervé	DE VILLEPIN	Syndicat départemental de la propriété privée rurale de Loire-Atlantique

Christophe	GRAVELEAU	Coopérative des Producteurs de sel de Noirmoutier
Jean-Marc	GUILBAUD	Confédération paysanne de Loire-Atlantique
Marc	LORIEUX	Fédération Départementale des Chasseurs de Vendée
Picard	MARIEN	FDSEA Vendée
Alain	PELLOQUIN	ASA des marais de Saint-Jean-de-Monts, La Barre-de-Monts, Notre-Dame-de-Monts et du Perrier
Léopold	PIETERS	Fédération Départementale des Chasseurs de Vendée
Thomas	SIMON	Comité Régionale de la Conchyliculture des Pays de la Loire
Romain	SIMMONEAU	Syndicat des Jeunes Agriculteurs de Vendée

---

#### **Représentants d'associations de protection de la nature**

Marc	BEGIN	Association Vendéenne pour le Développement Durable
Pierre	BERTHOME	Association Vendéenne pour la Qualité de Vie
Jean-Yves	CROCHET	Association Pêche de Loisir Atlantique Vendée
Michel	DECOBERT	Association Vivre l'île 12 sur 12
Patrick	LE BOEUF	Association Pêche de Loisir Atlantique Vendée
Landry	METRIAU	Association des Pêcheurs à Pied de la Code de Jade
Jacky	PICARD	Association Pêche de Loisir Atlantique Vendée
Gabriel	SOULARD	Association des Amis de Noirmoutier

---

#### **Invités**

Julie	AYCAGUER	Syndicat Mixte de la Baie de Bourgneuf
Bastien	COIC	Ramsar France
Sophie	MIRAMONT	Syndicat Mixte de la Baie de Bourgneuf

Les documents présentés sont disponibles sur le site internet : [www.baie-bourgneuf.com](http://www.baie-bourgneuf.com) (pages Natura 2000 / Notre site / Comité de pilotage).

<h3><b>Election du/de la Président.e du comité de pilotage et de la structure animatrice par le collège collectivité</b></h3>
---

Jean-Yves BILLON et Marie-Claude RIOU accueillent les membres du collège collectivité du comité de pilotage Natura 2000.

Jean-Yves BILLON procède aux élections à main levée.

**Rosiane GODEFROY, seule candidate, est élue Présidente du comité de pilotage Natura 2000 pour 3 ans (17 voix pour, 2 abstentions).**

**Le Syndicat Mixte de la Baie de Bourgneuf, seule structure candidate, est élu structure animatrice du site Natura 2000 pour 3 ans (19 voix pour).**

Jean-Michel ROUILLE demande à connaître la position du comité de pilotage par rapport aux énergies renouvelables.

Rosiane GODEFROY évoque le cadre donné par le Schéma de Cohérence Territoriale, qui en nord-ouest Vendée n'autorise pas le photovoltaïque de plein champs sur des terres agricoles, et les évaluations des incidences Natura 2000. Elle rappelle l'importance de l'élevage pour les enjeux de biodiversité du site Natura 2000.

Vincent PIPAUD évoque la nécessité de traiter les enjeux sur la biodiversité et les énergies renouvelables conjointement.

Jean-Yves BILLON souligne l'importance de consulter le Plan de Prévention des Risques Littoraux pour la localisation des projets.

Luc ANDRE estime qu'il n'y a aucune raison de mettre des panneaux photovoltaïques sur des terres agricoles exploitables.

## Comité de pilotage Natura 2000

Jean-Yves BILLON, Rosiane GODEFROY et Marie-Claude RIOU accueillent les membres du comité de pilotage Natura 2000.

Jean-Yves BILLON donne les résultats des élections.

### ➤ **Rapport de l'Inspection générale de l'environnement et du développement durable (IGEDD)**

Jean-Yves BILLON rappelle les objectifs de la mission de l'IGEDD concernant la définition d'un Parc National Zones Humides parmi 18 zones humides emblématiques françaises, et indique que le rapport général et l'annexe concernant le Marais breton sont en ligne depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2023.

Le Marais breton ne fait pas partie des sites retenus pour le projet de Parc National.

### ➤ **Bilan de 20 ans d'animation Natura 2000**

Jean-Yves BILLON rappelle les différentes grandes étapes de l'animation Natura 2000 depuis 20 ans et indique les montants financiers alloués à Natura 2000. Il introduit le quizz concernant le site Natura 2000.

### ➤ **Bilan de l'animation Natura 2000 en 2023**

Rosiane GODEFROY remercie M. le Sous-Préfet pour sa présence à ce comité de pilotage Natura 2000. Elle remercie également l'ensemble des participants. Elle rappelle l'importance du dispositif et du financement Natura 2000 pour préserver la biodiversité du territoire.

Jean-Yves BILLON présente la convention d'animation Natura 2000 qui permet de financer à 100% le temps des agents dédiés à la mission.

Il précise que le LIFE Sallina finance 0,2 ETP et complète le financement du poste de la chargée de mission Observatoire de la Biodiversité.

Jean-Yves BILLON rappelle les attributions de la dotation biodiversité avec un total de 721 402 € sur le site Natura 2000 depuis 2020.

Julie AYCAGUER ajoute qu'un des objectifs de la Stratégie Nationale pour la Biodiversité 2022-2030 prévoit d'élargir cette dotation à l'ensemble des communes avec plus de 350 ha en aire protégée.

Alain PELLOQUIN demande quelles actions sont financées par cette dotation.

Rosiane GODEFROY présente le cas de Le Perrier où de la restauration et de la plantation de roselières ont été réalisées. La dotation a financé la labellisation station verte de la commune et l'organisation de 2 événements sur la biodiversité et l'écotourisme et a permis des conférences sur la biodiversité. La commune investit aussi dans l'achat de foncier par préemption pour conserver les terres agricoles.

Jean-Yves BILLON précise que c'est de la responsabilité des communes de faire bon usage de ce budget.

Julie AYCAGUER présente les actions portées par le Bureau des élus Natura 2000 en 2023 qui ont inspiré la création d'autres bureaux des élus sur des sites Natura 2000 en France.

Sophie MIRAMONT présente les actions en lien avec les Contrats Natura 2000 pour les propriétaires privés et la préservation de la biodiversité des plages.

Julie AYCAGUER présente le bilan de la campagne MAEC 2023. 4 800 hectares n'ont pas été recontractualisés en 2023, principalement des surfaces précédemment engagées dans la mesure la moins exigeante pour la biodiversité. Les objectifs qualitatifs sont par contre atteints avec une augmentation des surfaces de baisses en eau notamment. Elle évoque le projet d'ouverture de la MAEC entretien des fossés tertiaires en 2024.

Vincent PIPAUD indique que les exploitants agricoles ont des inquiétudes sur la prise en compte des surfaces de berges en pente douce comme surface agricole en cas de contrôle.

Julie AYCAGUER répond que la DRAAF considère que dès lors que les engins agricoles peuvent passer et que les berges sont exploitées alors les surfaces sont éligibles (c'est la pointe du semoir qui compte).

Alain PELLOQUIN demande comment les baisses sont considérées par les contrôleurs en plein hiver.

Julie AYCAGUER indique que s'il y a de l'eau en hiver, les contrôleurs feront d'autres vérifications à partir d'images satellites pour s'assurer de la présence d'un couvert éligible.

Sophie MIRAMONT présente les actions menées dans le cadre du LIFE Sallina qui ont conduit à augmenter significativement l'accueil de l'avocette élégante en nidification sur Millac.

Axel GAYRAUD s'inquiète de la pérennité du projet sur le marais de Millac.

Sophie MIRAMONT présente les travaux de l'observatoire de la biodiversité, notamment le suivi de la loutre d'Europe et les échanges avec le département pour la pose de buses sèches sous les routes pour favoriser la circulation des loutres.

Rosiane GODEFROY évoque la forte mortalité de loutres sur la D753 et l'intérêt de poser des panneaux pour sensibiliser les conducteurs aux risques de collisions.

Dominique de VILLEPIN indique que l'encorbellement est beaucoup moins cher que les buses sèches et a été privilégié sur Grand Lieu.

Sophie MIRAMONT précise que l'encorbellement pose des questions de sécurité et n'est pas efficace quand le niveau de l'eau dans les fossés est très haut.

Vincent PIPAUD estime l'appui des élus dans le dialogue avec le département est nécessaire.

Il ajoute que la LPO Vendée a reçu des financements pour 2024 pour des actions en lien avec le Gravelot à collier interrompu. Il ajoute qu'il faudra être vigilant car le profil des plages a été modifié suite aux tempêtes de 2023, et les Gravelots à collier interrompu sont susceptibles de nicher dans les premières végétations de dunes à présent.

Julie AYCAGUER présente le travail de déclinaison locale de la Stratégie Nationale Aires Protégées avec des présentations en cours dans les collectivités.

Rosiane GODEFROY ajoute que la communauté de communes Océan-Marais de Monts a souhaité que ce travail soit présenté au niveau des conseils municipaux.

Julie AYCAGUER présente la mission des ambassadeurs du littoral et indique de 69% des pêcheurs enquêtés ne possèdent toujours pas d'outils de mesure et qu'il est donc pertinent de continuer la sensibilisation.

Romain SIMMONEAU demande pourquoi les objectifs quantitatifs MAEC n'ont pas été atteints, et Alain PELLOQUIN indique son inquiétude concernant l'enfrichement et le développement des ronces dans les parcelles.

Julie AYCAGUER répond que la mise en place de l'Indemnité Compensatoire de Handicaps Naturels, la lourdeur administrative, les stocks en fourrage bas, les départs à la retraite et l'exigence des MAEC peuvent expliquer la diminution de la contractualisation.

Picard MARIEN estime que les agriculteurs et la Chambre d'Agriculture ne sont pas correctement écoutés dans la construction des MAEC.

Rosiane GODEFROY rappelle que les MAEC concernent les enjeux eaux et biodiversité, qu'il y a eu de la concertation et ajoute que chaque agriculteur a été écouté durant les rendez-vous et que la campagne a été difficile pour les agents.

Stéphane DELAPRE trouve aberrant que des surfaces ne soient pas encore pâturées au 15 décembre.

Julie AYCAGUER répond que cela ne relève pas des MAEC car la mesure la plus tardive demande de ne pas pâturer ni faucher avant le 15 août avec un entretien obligatoire ensuite. Elle ajoute que les contrôles sont manquants sur le territoire.

Pierre BERTHOME demande comment Natura 2000 peut soutenir le curage des lagunes dans les marais à poissons, notamment pour les anguilles.

Julie AYCAGUER répond que le curage peut se faire sur la base d'un diagnostic dans le cadre des contrats Natura 2000 mais uniquement s'il y a un gain pour la biodiversité.

Johann MOUGENOT ajoute que la pêche à l'anguille est très encadrée.

François BLANCHET précise que les quotas de la pêche à la civelle ont été réduits et les périodes de pêche décalées. Il faut attendre la publication du texte européen pour savoir précisément comment cette pêche s'articule.

Patrick PRIN évoque la crainte de voir un marais s'enfricher davantage par le manque d'exploitation agricole.

Romain SIMMONEAU estime que le monde de Natura 2000 et le monde agricole s'éloigne de plus en plus.

Rosiane GODEFROY répond qu'il s'agit de la première année de de la nouvelle programmation MAEC, la période de changement est difficile, les retours sur la biodiversité seront à évaluer les prochaines années.

Julie AYCAGUER conclut le bilan en évoquant les actions de communication et de sensibilisation.

### ➤ **Perspectives pour 2024**

Julie AYCAGUER présente la prochaine campagne MAEC.

Sophie MIRAMONT évoque les indicateurs qui seront suivis durant la campagne MAEC sur un échantillon de parcelles engagées.

Concernant le LIFE Sallina, Sophie MIRAMONT ajoute que le suivi des Avocettes élégantes sera renouvelé pour une année sur le marais de Millac et que des travaux sur 6 lagunes à Bouin et Beauvoir-sur-Mer seront réalisés en août 2024.

Concernant l'observatoire, elle indique qu'une stagiaire rejoindra l'équipe pour réaliser différents suivis naturalistes au sein du pôle eau et du pôle biodiversité du SMBB, notamment sur le Triton crêté.

Rosiane GODEFROY ajoute que Lydie BERNARD doit venir sur le territoire et échanger sur les MAEC en 2024.

Jean-Yves BILLON clôture les perspectives 2024 et ajoute que ce travail est réalisé en concertation avec différents acteurs.

➤ **Présentation de la politique et des actions du Conservatoire du Littoral**

Julie HOLTHOF présente les missions du Conservatoire du Littoral.

Jean-Bernard BEUNOT demande qui donne l'autorisation d'intervenir au Conservatoire du littoral sur un territoire.

Julie HOLTOFF répond que c'est la commune.

M. BOUTET demande si le Conservatoire, au même titre que les autres propriétaires, paye les mêmes taxes. Julie HOLTHOF répond que oui.

Johann MOUGENOT félicite à nouveau Mme Godefroy pour sa réélection et son engagement pour Natura 2000. Il rappelle que le rapport de l'IGEDD souligne le travail réalisé par Natura 2000. Ce rapport a été réalisé dans le cadre de la stratégie nationale des aires protégées et vise 10% du territoire national en protection forte, il y a beaucoup de choses à faire en Pays de la Loire pour atteindre cet objectif. Le rapport, non décisionnaire, propose des pistes pour atteindre les objectifs de préservation de la biodiversité des zones humides et prend en compte les activités humaines historiques, dont l'élevage. Il évoque le projet d'extension du périmètre de la Réserve Naturelle Nationale des marais de Müllembourg.

Jean-Yves BILLON remercie l'ensemble des personnes présentes et clôture ce comité de pilotage.

La Présidente du Comité de pilotage Natura 2000,

Rosiane Godefroy

